

**Le rôle du groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique)
au développement du E-Banking en Algérie**
**The role of the monetics economic interest group in the development of E-
Banking in Algeria**

Kassoul Sofiane*¹, Melki Tarik²

¹ Université Tahri Mohamed, Bechar (laboratoire des études économiques et développement local au sud-ouest) kassoul.sofiane@univ-bechar.dz

² Université Djilali elyabes sidi bel abbes (laboratoire de gestion des Entreprises),
tarikmelki2015@gmail.com

Reçu le :28/10/2022

Accepté le :12/12/2022

Publié le:25/12/2022

Résumé:

La mise en place d'un système de paiement électronique efficient est une des priorités des pouvoirs publics Algériens. La création du Groupement d'intérêt économique Monétique (GIE Monétique, en juin 2014, est venue appuyer cette démarche stratégique l'objectif étant de promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage de paiement électronique (E-Banking). Pour clarifier cette problématique, nous avons utilisé une analyse quantitative de données collectées de la plateforme du GIE Monétique présentées au grand public via leur site officiel. Et comme résultat final, notre étude démontre l'important rôle du GIE Monétique au développement du E-Banking en Algérie notamment à plaider pour une banque qui rend un client plus autonome.

Mots dés: E-Banking ; Groupement d'intérêt économique Monétique ; paiement électronique ; banque;

Codes de classification Jel: G21, G29, E59

Abstract:

The establishment of an efficient electronic payment system is one of the priorities of the Algerian public authorities. The creation of the Monetics Economic Interest Group (GIE Monetics, in June 2014) supported this strategic approach, the objective being to promote electronic banking through the generalization of the use of electronic payment (E-Banking). To clarify this issue, we used a quantitative analysis of data collected from the GIE Monetics platform presented to the general public by their official website. And as a final result, our study demonstrates the important role of GIE Monétique in the development of E-Banking in Algeria in particular advocating for a bank that makes a customer more independent.

Keywords: E-Banking, Monetics Economic Interest Group, electronic payment, bank

Jel Classification Codes: G21, G29, E59

**Kassoul Sofiane* ; kassoul.sofiane@univ-bechar.dz

1. Introduction:

Dans toute économie, le secteur bancaire et financier constitue un indicateur de la puissance et de croissance économique du pays. Dans la majorité des économies émergentes, le secteur bancaire prend de plus en plus d'importance dans les politiques générales.

L'Algérie s'est engagée depuis plus d'une décennie dans un processus de réformes économiques visant à supplanter le système de gestion centralisé par de nouvelles normes d'organisation s'inscrivant dans le cadre de l'économie de marché. Ces réformes économiques ont engendré de profondes mutations dans la configuration du secteur bancaire. Un programme de modernisation, de développement et l'initiation de nouveaux moyens de paiement (cartes bancaire) a été mis en œuvre par les banques algériennes en partenariat avec la Société d'Automatisation des transactions Interbancaires et de Monétique (SATIM).

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) a annoncé dans un communiqué la création du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE-monétique), dont la mission consiste à réguler le secteur de la monétique.

Les banques sont confrontées à de nouveaux challenges, et ont plutôt bien réussi l'intégration d'internet et les serveurs interactifs dans le cadre du développement de nouvelles stratégies pour retrouver un certain niveau de rentabilité. Pour les unes, les relais de croissance se situent dans des produits non bancaires ; pour les autres, c'est le réseau qui est au centre du redéploiement commercial afin de redorer l'image de la profession auprès d'une clientèle désabusée par les crises successives.

Le client peut procéder à son aise à ses opérations bancaires sans faire la queue au guichet ou, voire, arriver deux minutes trop tard et trouver porte close. C'est pour cela que les grandes banques jouent des coudes pour assurer à leurs clients une gamme de services de plus en plus étendue à travers différents modes de communication.

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) a annoncé dans un communiqué la création du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE-monétique), dont la mission consiste à réguler le secteur de la monétique.

La problématique :

Quel est l'impact du groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) au développement du E-Banking en Algérie?

La méthodologie :

Ce travail se décompose en huit grands titres, commençant par éclairer au lecteur ce que l'E-Banking (définition, évolution, avantages et inconvénients ...) en passant par une petites approche du E-Banking en Algérie plus spécialement, en terminant par un dernier grand titre consacré au rôle du GIE Monétique au développement du E-Banking en s'appuyant sur des données et statistiques fournies du site officiel du GIE Monétique.

2. Définition du E-Banking

Le terme E-Banking est souvent utilisé de manière interchangeable avec les produits bancaires en ligne allant du paiement des factures à l'investissement. Ou c'est un portail Internet par lequel les clients peuvent utiliser différents types de produits bancaires. Le site Web d'une banque n'offrant que des informations sans possibilité de mener une transaction n'est pas qualifié de banque en ligne. (Khosrow-Pour, 2006)

Ou c'est un abonnement qui vous permet d'accéder à votre compte bancaire à distance 24H/24 7J/7 via Internet en toute sécurité et même via votre Smartphone. (<https://ebanking.bdl.dz/>)

Donc, la banque électronique représente un ensemble d'opérations bancaires informatisées. (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 1995) Le terme « E-Banking » peut être aussi défini comme étant « un ensemble de logiciels ou de programmes édités par une banque et/ou un fournisseur de progiciels permettant de télétransmettre des informations et des ordres sécurisés entre les postes informatiques de l'entreprise et ceux de la banque ». (J, Les termes usuels financiers, comprendre les mots utiles, 2012)

Et Pour (Ndlovu & Sigola) l'E-Banking se réfère à la fourniture de produits bancaires de détail et de petite valeur par voie électronique. La banque électronique est la fourniture de services financiers et de marchés utilisant la communication électronique et le calcul. Aujourd'hui, les banques passent à la distribution multicanal de services financiers dans des plates-formes hybrides. (Ian Ndlovu, 2013)

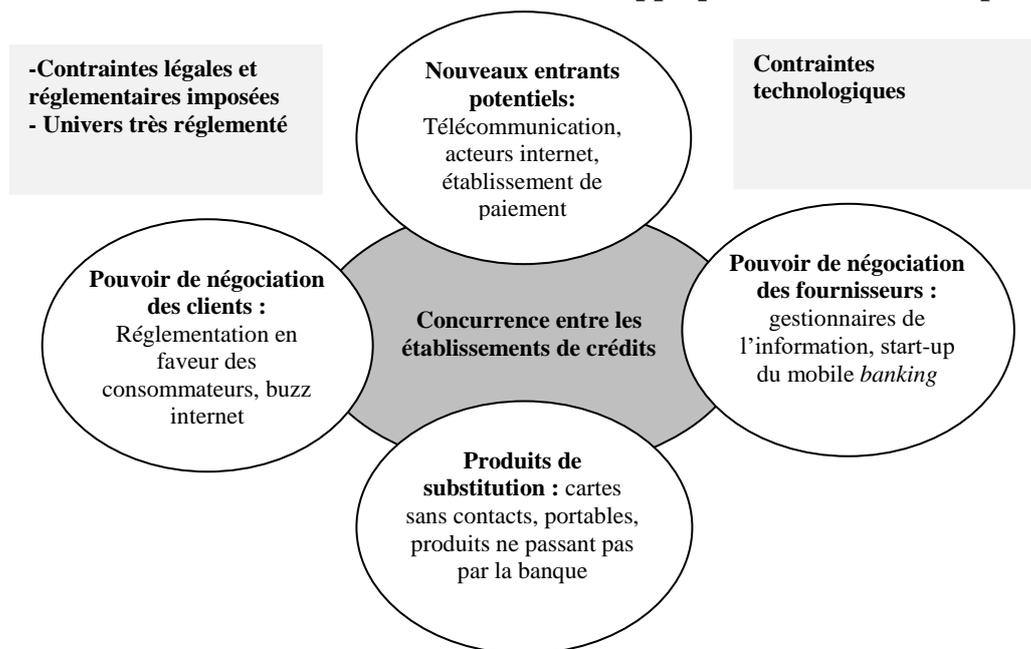
C'est pour cela que l'E-Banking a connu un développement rapide, car il a permis aux entreprises et aux particuliers d'effectuer chez eux une série d'opérations bancaires. (D, 2005) L'E-Banking également appelée Transfert de Fonds Electronique (EFT), utilise la technologie informatique et l'électronique à la place des chèques et autres opérations sur papier.

3. L'évolution du marché des paiements

La banque à distance est un axe majeur de la stratégie commerciale des banques, son développement accompagné par l'apparition de nouvelles technologies modifiera l'organisation et le fonctionnement des établissements vers des banques virtuelles sans le moindre guichet, clients comparant sur écran tous les produits financiers concurrents et achetant le meilleur d'un clic de souris, banques amenées à vendre les produits de leurs rivales, entreprises s'introduisant en bourse directement sur le web ; toutes ces perspectives et bien d'autres sont aujourd'hui ouvertes par l'irruption d'internet dans les métiers financiers. (debourg, 2004)

Les banques ne sont plus les seuls organismes à faciliter et organiser les paiements comme le montre la figure 1. De plus, les commissions qu'elles recevaient pour organiser la bonne fin des différentes formes de paiement sont en train de diminuer. (Anne JULIEN, 2012, p. 203)

Figure N° 1: Les 5 forces / menaces de PORTER appliquées au marché des paiements



Source : Anne Julien et André Marot, Marketing de la banque et de l'assurance, 2012, p204.

Le marché sur les services de paiement s'est ouvert avec la directive européenne n° 2007/64/CE du 13 novembre 2007 qui permet à de nouveaux acteurs non bancaires de devenir des établissements de paiement. (Anne JULIEN, 2012, p. 204)

4. Avantages et inconvénients du E-Banking

Les banques ne possèdent pas seulement des avantages, mais elles sont aussi susceptibles de présenter des inconvénients. Le développement du E-Banking pourrait en fait : (Dubois, 2003, p. 82)

- accroître la concurrence dans le marché bancaire ;
- diminuer les coûts d'exploitation des banques ;
- offre une alternative peu coûteuse afin d'élargir la part client.

Et aujourd'hui Plusieurs banques possèdent leur site web, et offrent leurs services par Internet, téléphone, aussi par cartes bancaires.

Comme mentionné plus haut, l'E-Banking présente également certains inconvénients qu'on peut citer comme suit:

- le problème de sécurité en matière de procédures prudentielles.
- le risque de créer de fausses représentations que le conseiller devra décrypter et corriger.
- Enfin, certains clients préfèrent encore l'interaction humaine et l'attention personnalisée ; ceci est totalement absent dans les produits de l'E-Banking. Même s'il présente l'outil le plus moderne pour les clients.

5. Les formes du E-Banking

Le rôle du groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) au développement du E-banking en Algérie

Grâce aux TIC de nouveaux produits et canaux de distribution des services de l'E-Banking sont apparus au fil des années, comme les ATM, téléphone banking, home banking, POS machine, Transferts de Fonds Electroniques EFT, cartes de crédit, kiosk banking, mobile banking, Internet banking, banque virtuelle, etc . (-. Sanli B, 2015)

5.1. L'automate de banque (Automated Teller Machine- ATM-).

L'ATM est une machine électronique qui permet aux clients d'obtenir des espèces, de faire des dépôts, de virer des fonds d'un compte à un autre, de vérifier les soldes et historiques, etc. (thunis, 1997, p. 768) cette machine est régulièrement chargée en argent liquide contenu dans des cassettes scellées par du personnel appartenant généralement à la banque dont il dépend.

L'ATM offre plusieurs avantages notamment: (Gup, 2003, p. 51)

- être utilisable vingt quatre heures sur vingt quatre;
- leurs coûts sont faibles, ce qui permet aux banques de les installer en front d'agence;
- le coût de la transaction est faible et avantageux pour le client;
- il est facile d'obtenir des devises étrangères d'un automate en dehors de son propre pays.

En outre, les transactions par automate sont tellement moins coûteuses pour les banques, que celles-ci préfèrent réduire les guichetiers.

5.2. T-Banking (la banque par téléphone)

Le T-Banking est la banque en ligne (online banking) qui permet d'accéder aux comptes 24 heures et effectuer des transactions par le biais du téléphone. après avoir répondu à de simples questions de sécurité pour permettre d'accéder au compte. Afin de (Clark, 2013, p. 51):

- Obtenir le solde du compte ;
- Paiement des factures ;
- Transfert de fonds;
- La mise en place, modification ou annulation des ordres de paiement;
- Demande de relevé bancaire;
- Notification de changement d'adresse du titulaire du compte ;
- Déclaration de perte ou vol de cartes bancaires.

Le paiement par réseau social est un autre champ d'investigation prometteur. La carte bancaire American express s'est lancée, en février 2013, dans le paiement par réseau social. Elle offre aux porteurs de sa carte la possibilité d'effectuer des règlements sur des réseaux comme facebook, twitter et foursquare pour les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Le porteur de la carte doit se rendre sur un site et lier sa carte **avec** le compte du réseau choisi. Souvent l'acte d'achat est encouragé par du couponing (bons de réduction). (roux, 2013, p. 245)

Il y a aussi des banques qui ne sont pas des filiales de grands groupes bancaires et qui proposent des services purement électroniques. (epargneclimat.fr, 2022)

Enfin, certains clients préfèrent encore l'interaction humaine et l'attention personnalisée ; ceci est totalement absent dans les produits de l'E-Banking même s'il présente l'outil le plus moderne et rapide pour les clients.

6. L'E-Banking en Algérie

La mise en place d'un système de paiement électronique efficient est une des priorités des pouvoirs publics Algériens. Elle fait partie des outils de modernisation du système bancaire, à l'instar du système de télé-compensation des **instruments** de paiement de masse la BDL est la première banque publique à lancer une application mobile. En effet, annoncée à la mi-décembre 2015, l'application MyBDL a été mise en ligne dès les premiers jours de février 2016. Elle est téléchargeable sur la plateforme E-Banking BDL et sur Play Store de Google. Téléchargée à environ 500 exemplaires depuis son lancement. Les applications mobiles de ces banques offrent différents services à leurs clients.

Hormis ces trois banques, les autres établissements bancaires installés en Algérie offrent d'autres services de E-Banking, notamment la banque Natixis Algérie qui a un service E-Banking et SMS Banking, la Société Générale Algérie (SGA) offre depuis dix ans plusieurs services de banque à distance comme SG@NET, Messagi et Messagi Pro SWIFT, SOGELINE et la SGA Touch. Tandis que les banques Bank :ABC Algeria, Arab Bank PLC Algeria, Trust Bank Algeria, Housing Bank Algeria, et Fransabank El-Djazaïr offrent toutes des services de banque à distance consultables sur leurs plateformes E-Banking que les clients peuvent retrouver sur les sites web respectifs. (leila, 2017)

Tableau N°1. Les Services offerts par les applications mobile

Nom de la banque	Nom de l'application mobile	Services offerts par l'application mobile
La Banque de Développement Local (BDL)	MyBDL	consulter les comptes, les soldes actualisés, et l'historique des opérations, communiquer les coordonnées bancaires : RIB, IBAN, Agence" ou "l'envoi des coordonnées bancaires par SMS ou email", calculs de simulations "en mode déconnecté" d'un prêt immobilier ou un "plan d'épargne", convertisseur en "13 devises différentes et entemps réel".
BNP Paribas El Djazaïr	MyBank	Consultation du solde et le téléchargement du relevé d'opérations, effectuer des virements, édition du RIB et l'exporter en format PDF, commander un chéquier", accéder aux informations relatives aux cartes bancaires".
Gulf Bank Algeria	AGB Phone	Faire des virements, recharger les cartes VISA et MasterCard Prépayées, effectuer des transferts et des domiciliations ; consultation du relevé etsituation de comptes".

Source: Zahar. A, Les établissements bancaires boudent encore les applications mobiles.

http://www.huffpostmaghreb.com/2016/02/27/banques-applications-mobiles_n_9333764.html).

On peut dire que l'évolution des technologies électroniques favorise les moyens de paiement alternatifs. Les acteurs majeurs d'internet sont prêts à s'investir dans ce domaine avec la crédibilité que leur confère leur position. (Anne JULIEN, 2012, p. 205)

7. Le rôle du groupement d'intérêt économique monétique au développement du E-Banking

7.1. La création du GIE

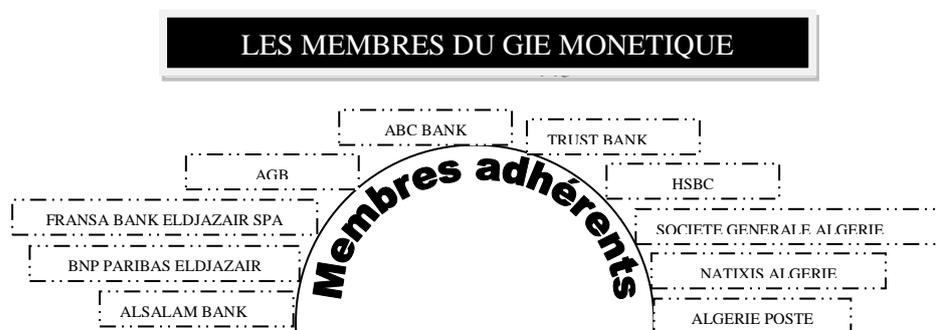
La création du Groupement d'Intérêt Economique Monétique (GIE Monétique), en juin 2014, est venue appuyer cette démarche stratégique par la régulation du système monétique interbancaire et la définition des missions et des attributions de l'ensemble des acteurs de ce système. (<https://giemonetique.dz/qui-sommes-nous/gie-monetique>)
L'objectif étant de promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique.

7.2. Définition du GIE Monétique

Le GIE Monétique est une entité communautaire qui intervient, dans le cadre de ses missions statutaires, dans la régulation du système monétique interbancaire. Ceci se concrétise par la mise en place des règles de fonctionnement de ce système, opposables à tous les membres adhérents et la supervision de l'ensemble de l'activité monétique interbancaire. Il pilote aussi des actions communautaires telles que la lutte contre la fraude, la sensibilisation à l'utilisation des moyens de paiement électronique, la formation et la communication. (<https://giemonetique.dz/acteurs/le-gie-monetique/>)

Le GIE Monétique est composé de 19 membres adhérents dont 18 banques et Algérie Poste. La Banque d'Algérie y participe en tant que membre non adhérent pour s'assurer de la sécurité des systèmes et des moyens de paiement ainsi que de la production et de la pertinence des normes applicables en la matière, conformément à la réglementation en vigueur.

Figure N° 2. Les membres du GIE Monétique



Source : Confectionné par les auteurs à partir de :
<https://giemonetique.dz/qui-sommes-nous/gie-monetique>.

7.3. Les fonctions du GIE Monétique

Le GIE Monétique pilote le système monétique par le biais des fonctions essentielles suivantes :

- La gestion des standards, spécifications et normes dans le secteur de la monétique ;
- La définition des produits monétiques bancaires et des règles de leur mise en œuvre opérationnelle ;
- La gestion de la plate-forme technique de routage ;
- L'homologation ;
- La gestion de la sécurité.

Il concrétise ainsi une transparence dans la définition des normes et des règles de l'activité monétique de façon à libérer les initiatives d'investissement dans l'industrie de la monétique.

Il est également en charge d'assurer l'interbancaire du système monétique et son interopérabilité avec des réseaux monétiques locaux ou internationaux.

À partir de la nous pouvons diviser les tâches de cette institution comme suit :

Le rôle du groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) au développement du E-banking en Algérie

• **L'interbancaire monétique :**

L'interbancaire permet au porteur d'une carte CIB de bénéficier des services proposés par les systèmes d'acceptation interbancaire d'un adhérent sans en être nécessairement client. (Les cartes interbancaires émises par les membres du Groupement sont identifiées visuellement par le logo de l'interbancaire)

Ce mode d'acceptation interbancaire est rendu possible grâce à :

- la normalisation des systèmes et des produits monétiques ;
- l'engagement d'assurer l'interopérabilité des systèmes entre les membres.

Cette interopérabilité permet de garantir l'acceptabilité des produits monétiques interbancaires émis par les membres et les échanges de transactions dans des conditions optimales de performance et de sécurité. (<https://giemonetique.dz/activites/interbancaire-monetique/>)

• **Régulation :**

Dans le cadre de la mission de régulation, le GIE Monétique:

- Gère la relation entre les membres adhérents ;
- Édicte aux membres adhérents toutes règles, normes ou procédures à l'effet de cadrer l'activité monétique interbancaire ;
- S'assure de leur respect par les membres adhérents.

• **Promotion :**

Le GIE Monétique consacre un pôle d'activité au développement des produits monétiques interbancaires. Dans ce cadre, une démarche projet est entreprise pour l'introduction des nouveaux produits monétiques répondant aux besoins multiples et variés des membres adhérents. Cette démarche consiste, pour chaque produit , en :

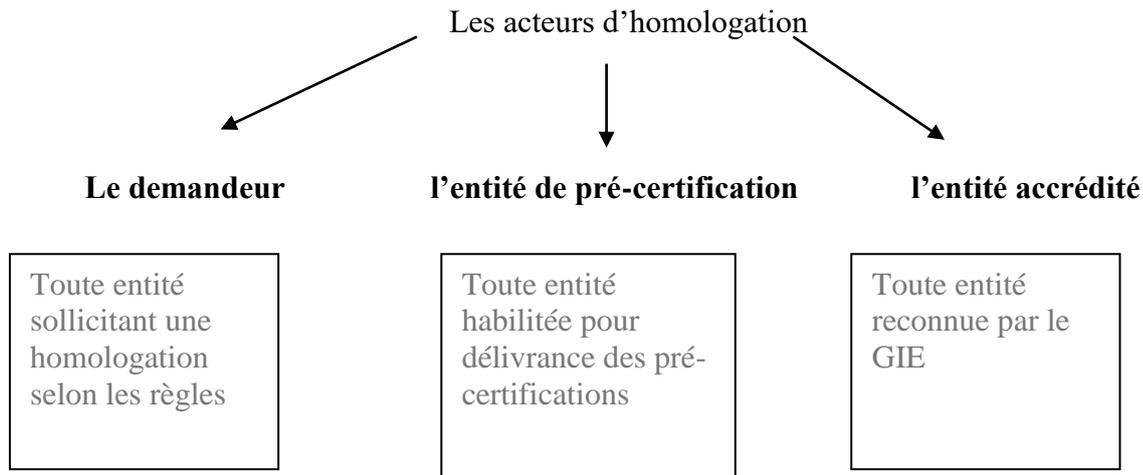
- L'opportunité du produit ;
- La définition des spécifications fonctionnelles ;
- La définition des spécifications techniques ;
- La promulgation de règles de fonctionnement ;
- La définition des responsabilités et obligations des acteurs intervenants pour l'exploitation du produit ;
- La planification de la mise en production en collaboration avec les acteurs de la monétique interbancaire ;
- Le suivi et l'éventuelle mise à niveau du produit.

• **Homologation :**

La mise en place d'une politique d'homologation s'inscrit dans la démarche stratégique du GIE Monétique visant, entre autre, à libérer et promouvoir les initiatives d'investissement dans l'industrie de la monétique.

Le GIE Monétique compte parmi ses missions, la régulation, la normalisation ainsi que la promotion de l'activité monétique interbancaire. La conformité de l'activité monétique interbancaire se traduit par le respect d'un référentiel commun décrivant le contour, les constituants ainsi que les mécanismes régissant l'activité monétique interbancaire.

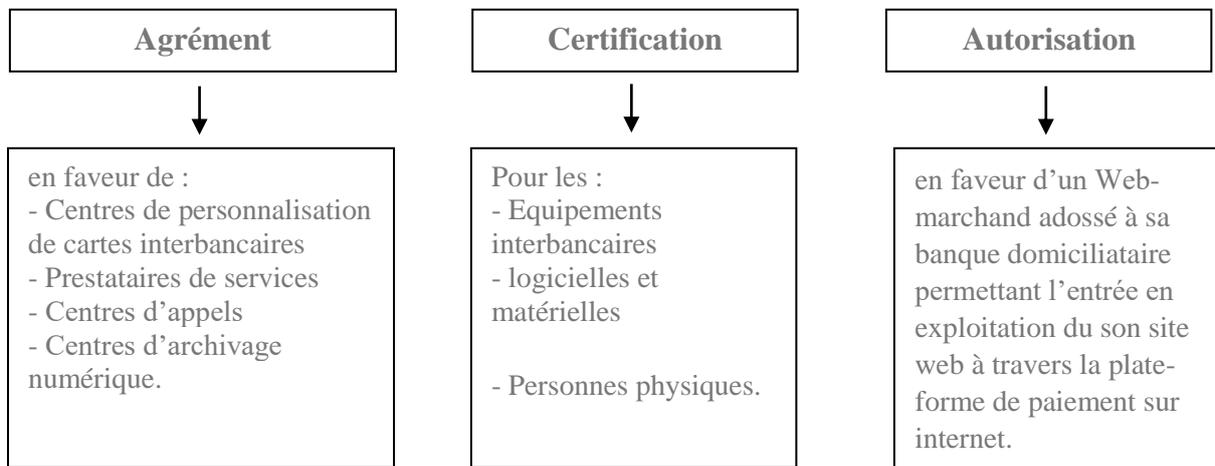
Figure N° 3. Les acteurs impliqués dans le processus d'homologation



Source : Confectionné par les auteurs a partir de :
<https://giemonetique.dz/activites/homologation>

Et les formes d'interprétation du GIE Monétique, selon les champs d'application, sont:

Figure N° 4. Les formes d'interprétation du GIE Monétique



Source : Confectionné par les auteurs a partir de :
<https://giemonetique.dz/activites/homologation>

• **Sécurité :**

Le GIE Monétique œuvre à l'amélioration continue des mécanismes sécuritaires basés sur les normes internationales et il joue un rôle stratégique dans la surveillance de l'activité monétique interbancaire. et ce pour assurer et maintenir la confiance de tous les acteurs du système monétique interbancaire, notamment l'utilisateur final qu'il soit client porteur de carte ou commerçant accepteur.

Pour se faire, le GIE **Monétique** s'est doté d'outils divers, dont:

*Le rôle du groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique)
au développement du E-banking en Algérie*

- Charte de sécurité :

Une charte de sécurité du GIE Monétique qui est opposable à tous les acteurs du système monétique interbancaire.

- Dispositif de lutte contre la fraude :

La mise en œuvre des mécanismes de lutte contre la fraude monétique les plus adaptés et ce pour prévenir, contenir et traiter les actions de fraude.

- Sécurité des moyens de paiement :

La norme adoptée au système monétique interbancaire est la norme EMV qui est une norme technique, élaborée conjointement par les organismes internationaux et qui définit l'interaction entre tous les moyens de paiement pour assurer l'intégrité et la sécurité des transactions.

- Sécurité des cartes :

La carte de paiement émise héberge les paramètres de sécurité difficiles à lire et à reproduire telles que les clés cryptographiques et les certificats EMV. Elle embarque plusieurs paramètres tels que les règles de gestion de risque définies par l'émetteur et propres à chaque client.

- Sécurité des Terminaux de Paiement :

Un terminal de paiement ne peut être commercialisé que s'il est homologué par le GIE Monétique. L'application **embarquée** sur ces Terminaux est, elle aussi, certifiée.

- Sécurité des automates bancaires :

Un automate bancaire ne peut être connecté au réseau monétique interbancaire que s'il est homologué par le GIE Monétique.

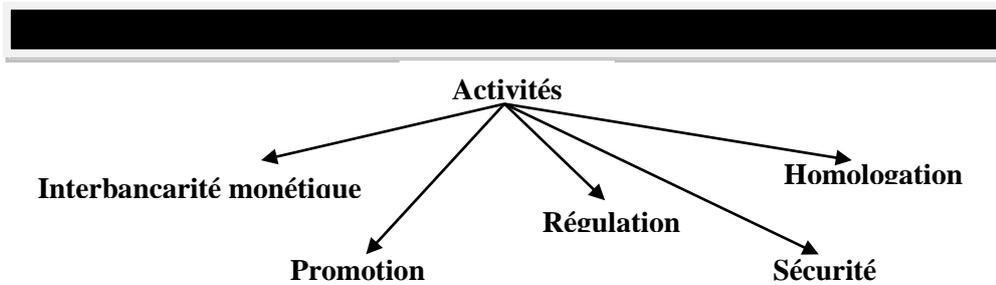
Parmi les dispositifs de sécurité nous citerons:
(<https://giemonetique.dz/activites/securite/>, 2022)

- les mécanismes cryptographiques.
- l'anti-skimming. (le skimming est une pratique frauduleuse mondiale consistant à pirater et copier des cartes bancaires, notamment via les distributeurs automatiques) (<http://www.panoptinet.com>, 2022)
- les caméras de surveillance.
- les miroirs de vigilance.

- Sécurité des sites web marchands :

- Des exigences minimales de sécurité sont requises pour un service de paiement sur internet par carte CIB:
- ne sont autorisés que les sites homologués par le GIE Monétique.
- le cryptage des échanges avec la plate-forme de paiement interbancaire.
- l'authentification par la méthode 3D-Secure

Figure N° 5. Les fonctions du GIE-Monétique



Source: confectionné par les auteurs à partir de <https://giemonetique.dz/activites/>

7.4. Les opérateurs interbancaires du GIE Monétique :

- Le centre monétique interbancaire (CMI)

La création du centre monétique interbancaire (CMI) résulte d'une initiative de la communauté bancaire, prise dans le cadre d'une vision portant sur le développement et la modernisation des moyens de paiement. Le CMI assure, par délégation du GIE -monétique, les fonctions d'autorisation et de routage des flux monétiques. Il assure aussi l'acquisition des transactions de paiement et l'hébergement des bases de données porteurs et commerçants. Le CMI compte aussi parmi ses activités, la personnalisation des cartes CIB. Ainsi, le CMI, en tant qu'acteur clé de l'interbancaire et de l'interopérabilité du système est entièrement responsable du fonctionnement et de la disponibilité du système monétique interbancaire, ainsi que des équipements qui y sont raccordés et dont il a la charge. À cet effet, il garantit son fonctionnement continu et sa fiabilité.

- Le Centre de Pré-compensation Interbancaire(CPI)

Le Centre de Pré-compensation Interbancaire (CPI) exerce la fonction d'opérateur du système d'échange et de compensation de paiement de masse. Il assume trois fonctions essentielles:

- la gestion des échanges, de la télé-compensation des mouvements nets de règlement et l'archivage des données.
- Il assure en outre le rôle de certificateur agréé.
- Contrôler et assurer un échange interbancaire sécurisé et automatisé par une plateforme centrale de télé-compensation conçue suivant les règles de neutralité et de transparence.

8. Statistiques et analyses:

***Le rôle du groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique)
au développement du E-banking en Algérie***

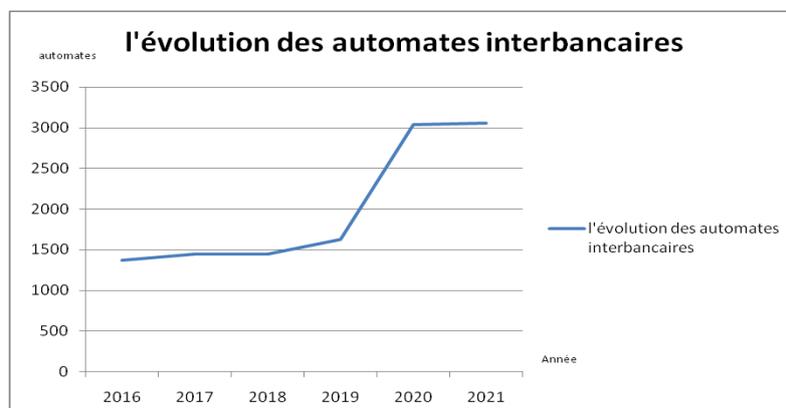
Tableau N°2. L'évolution des automates interbancaires

Année	Nombre Global des automates interbancaires en exploitation
2016	1 370
2017	1 443
2018	1 441
2019	1 621
2020	3 030
2021	3 053

Source : <https://giemonetique.dz/acteurs/les-operateurs-interbancaires/>

Et jusqu'au mois de septembre 2022 le nombre global des automates interbancaires en exploitation a atteint 3308.

Figure N° 6. L'évolution des automates interbancaires



Source: confectionné par les auteurs à partir des données tirées du tableau N° 2.

Malgré la lenteur du développement des automates interbancaires, on constate une évolution notable du nombre des automates entre l'année 2019 et l'année 2020 (presque le double). Cette évolution représente un potentiel pour l'intégration des services additionnels. Tout cela, est du aux :

- politiques des banques étrangères et publiques ; et d'Algérie poste ; au développement de leurs produits bancaires et du rapprochement de leurs clients,
- la volonté du GIE-Monétique à contrôler les différents moyens des paiements alternatifs.

Tableau N°3. Activité retrait sur ATM

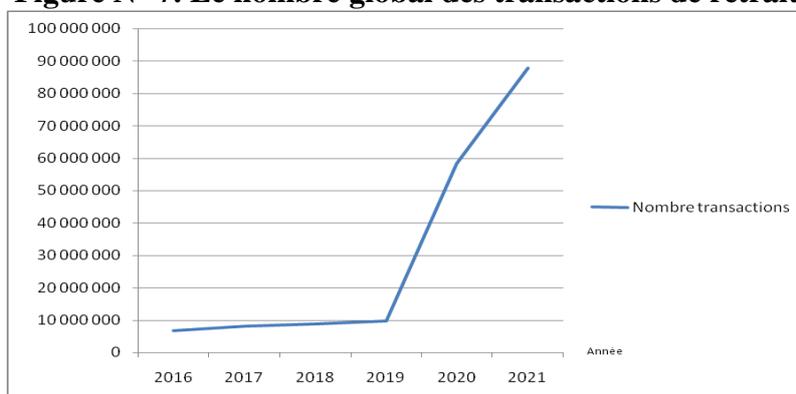
Année	Nombre global des transactions retrait	Montant global des transactions retrait
2016	6 868 031	98 822 524 500,00 DZD
2017	8 310 170	126 398 291 000,00 DZD
2018	8 833 913	136 233 452 000,00 DZD
2019	9 929 652	164 116 233 000,00 DZD
2020 (*)	58 428 933	1 073 004 953 000,00 DZD
2021	87 722 789	1 728 937 064 000,00 DZD

Source: <https://giemonetique.dz/activite-retrait-sur-atm/>

Et jusqu'au mois de septembre 2022 le nombre global des transactions de retrait a atteint

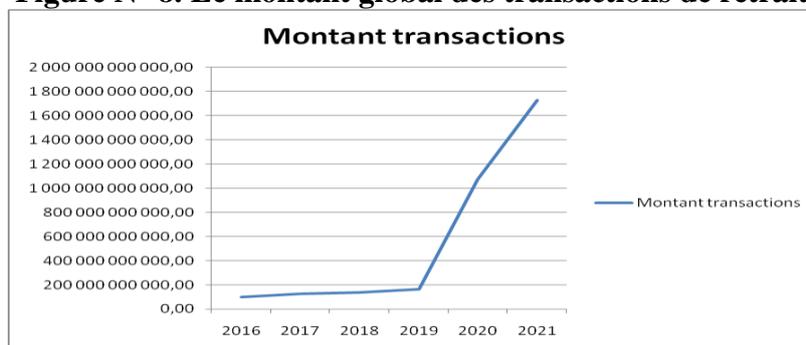
11 187 286 et le montant global des transactions de retrait a atteint **208 520 197 000,00 DZD**.

Figure N° 7. Le nombre global des transactions de retrait



Source : confectionné par les auteurs à partir des données tirées du tableau N° 3.

Figure N° 8. Le montant global des transactions de retrait



Source : confectionné par les auteurs à partir des données tirées du tableau N° 3.

Depuis le mois d'octobre 2016, le paiement sur Internet par carte CIB est officiellement opérationnel en Algérie. Dans une première phase, le service a été ouvert pour les grands facturiers: les sociétés de distribution d'eau, d'énergie (gaz et électricité), de téléphonie fixe et mobile, les compagnies d'assurances et de transport aérien et quelques administrations.

Le rôle du groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) au développement du E-banking en Algérie

Aujourd'hui, **254** Web marchands sont adhérents au système de paiement sur internet par carte interbancaire.

A ce jour le nombre global des transactions, depuis le lancement du paiement sur internet, est de **18 797 644**. (giemonetique.dz/qui-sommes-nous/activite-paiement-sur-internet/)

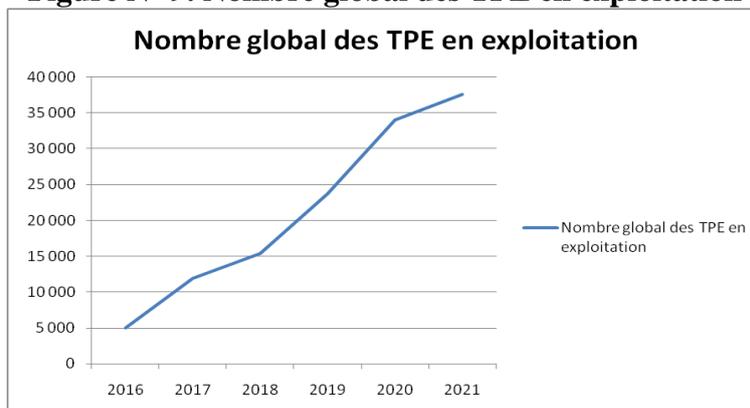
Ci-dessous la répartition par secteur d'activité des transactions de paiement sur internet :

Tableau N°4. Nombre global des TPE en exploitation

Année	Nombre global des TPE en exploitation
2016	5 049
2017	11 985
2018	15 397
2019	23 762
2020	33 945
2021	37 561

Source: <https://giemonetique.dz/activite-retrait-sur-atm/>

Figure N° 9. Nombre global des TPE en exploitation



Source: confectionné par les auteurs à partir des données tirées du tableau N° 4.

Et jusqu'au mois de septembre 2022 le nombre global des TPE en exploitation a atteint **40 496**.

Nous remarquons un grand développement des TPE en exploitation juste après la généralisation de l'utilisation des cartes bancaires, ce qui a poussé les banques et les bureaux de poste vers la création et l'installation de nouveaux TPE d'une façon régulière car ce dernier apporte de nombreux avantages aux institutions et aux clients notamment le gain de temps vu que L'encaissement par carte bancaire rend le client plus autonome, lui évite les déplacements vers l'agence, lui procure un climat de sécurité et de confiance dans les opérations d'achat et de vente, et une meilleure traçabilité des paiements grâce au fait de la

transcription de toutes les opérations via la plateforme du GIE sur le journal du TPE. D'autant plus, toutes les opérations TPE figurent sur le relevé de compte bancaire et sont consultables également en ligne via l'outil E-Banking.

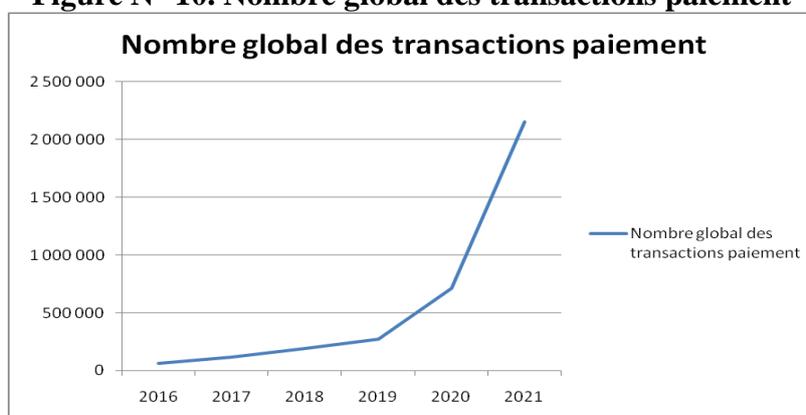
Tableau N°5. Nombre et montant global des transactions paiement

Année	Nombre global des transactions paiement	Montant global des transactions paiement
2016	65 501	444 508 902,40 DZD
2017	122 694	861 775 368,90 DZD
2018	190 898	1 335 334 130,76 DZD
2019	274 624	1 916 994 721,11 DZD
2020 (*)	711 777	4 733 820 043,01 DZD
2021	2 150 529	15 113 249 499,92 DZD

Source: <https://giemonetique.dz/activite-retrait-sur-atm/>

Et jusqu'au mois de septembre 2022 le nombre global des transactions paiement a atteint **237 463** et le montant global des transactions paiement a atteint **1 845 299 891,50DZD**.

Figure N° 10. Nombre global des transactions paiement



Source: confectionné par les auteurs à partir des données tirées du tableau N° 5.

Figure N° 11. Montant global des transactions paiement

Le rôle du groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) au développement du E-banking en Algérie



Source: confectionné par les auteurs à partir des données tirées du tableau N° 5.

Le nombre global des transactions ne cesse d'augmenter d'une année à une autre et c'est grâce à l'évolution des technologies électronique et du développement du E-commerce qui favorisent les moyens de paiement alternatifs et les nouveaux parcours d'achat sur internet.

Aussi suite à l'adhésion d'Algérie Poste au GIE Monétique et la réalisation de l'interopérabilité CIB/EDAHABIA, entrée en production depuis le 05 janvier 2020, les statistiques publiées englobent l'activité monétique réalisée par la carte CIB et la carte EDAHABIA »

9. Conclusion:

Cette étude a démontré le rôle important que joue le GIE-Monétique dans le secteur bancaire algérien et qui pilote le système monétique et qui concrétise l'activité monétique. L'objectif étant de promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique.

Par conséquent, GIE-Monétique veille à ce que les institutions financières réalisent les tâches suivantes :

- Des opérations sécurisées qui se font dans un cadre garantissant la confidentialité des données...
- Anticipation des problèmes techniques susceptibles d'être rencontrés, réactivité du SAV, bonne gestion des pannes...
- Via la mise en avant des opérations favorites, assurer une bonne ergonomie et la fluidité de navigation sur l'écran...
- La sécurisation des retraits : via la dématérialisation et un usage de la carte bancaire qui deviendrait facultatif
- La centralisation des points de contacts habituels : retrait de liquidités mais aussi paiement de factures, achats de billets de spectacles...
- Le gain de temps
- La praticité pour l'international : retrait de devises étrangères, transferts d'argent ...etc.

Des efforts de marketing et de réaménagement des agences bancaires pourraient sembler paradoxaux alors que les clients délaissent leur agence de proximité au profit de la banque en ligne.

Mais les algériens demeurent très attachés aux relations de face à face, surtout lors de la prise de décisions comme l'ouverture de nouveaux comptes, le financement d'un logement ou projet, arbitrage financier, etc. et cela malgré Les nouveaux parcours d'achat sur internet et en magasin les moyens alternatifs de paiement. Et pourquoi ne pas considérer La carte comme le principal moyen de paiement notamment avec l'essor des achats sur internet.

10. Références :

1. - (s.d.). Consulté le 06 22, 2022, sur <https://giemonetique.dz/qui-sommes-nous/giemonetique/>.
2. - (s.d.). Consulté le 06 22, 2022, sur <https://giemonetique.dz/acteurs/le-gie-monetique/>.
3. - (s.d.). Consulté le 06 23, 2022, sur <https://giemonetique.dz/activites/interbancairite-monetique/>.
4. - (s.d.). Consulté le octobre 05, 2022, sur giemonetique.dz/qui-sommes-nous/activite-paiement-sur-internet/.
5. - Sanli B, H. E. (2015). Developpement of inetrnet banking as the innovative distribution channel and Turkey example. *World conference on technology, innovation & entrepreneurship, Procedia-Social & Behavioral Sciences N195.*, (pp. 343-352).
6. - Consulté le 06 27, 2022, sur [epargneclimat.fr: https://www.epargneclimat.fr/les-avantages-et-inconvenients-de-la-banque-en-ligne/](https://www.epargneclimat.fr/les-avantages-et-inconvenients-de-la-banque-en-ligne/)
7. - Anne JULIEN, A. M. (2012). *marketing de la banque et de l'assurance*. paris: DUNOD.
8. Clark, T. B. (2013). *The Complete Personal Finance Handbook: Step-by-Step Instructions to Take control of your Financial Future*. Florida: Atlantic Publishing Group.
9. - D, D. (2005). *L'économie en 100 et quelques mots d'actualité* . Belgique: De Boek,.
10. debourg, m. c. (2004). *etudes de cas de marketing* . ALGER: BERTI EDITIONS.
11. - Dubois, M. B.-C. (2003). Evaluation et développement des compétences au travail . *12ème congrès de psychologie du travail et des organisations* (p. 82). louvain: Presses Universitaires de Louvain.
12. - Gup, B. E. (2003). *The Future of Banking*. USA: Quorum Books.
13. - <http://www.panoptinet.com>. (2022, 06 30).
14. - <https://ebanking.bdl.dz/>. (s.d.). Consulté le juin 22, 2022
15. - <https://giemonetique.dz/activites/securite/>. (2022, 06 25).
16. - Ian Ndlovu, M. S. (2013). Benefits and risks of E-Banking : Case of commercial banks in Zimbabwe. *The International journal of engeneering and Science IJES* , 34-40.
17. - J, M. (2012). *Les termes usuels financiers, comprendre les mots utiles*. France: Books on Demand.
18. - Khosrow-Pour, M. (2006). *Encyclopedia of E-Commerce, E-Government and Mobile Commerce*. USA: Idea Group Reference.
19. - leila, C. (2017, aout 2). l'E-Banking en algérie. *AL-MOACHER journal of Economic Studies* , pp. 173-183.
20. - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, F. .. (1995). *Glossaire de termes des assurances agricoles et financements ruraux*. Rome.
21. roux, m. (2013). *management de la banque; des nouveaux risques aux nouvelles formes de gouvernance*. france: Vuibert.
22. - thunis, x. (1997, juillet- septembre). responsabilité du banquier et automatisation des paiements. *revue internationale de droit comparé* , p. 767.